

PARTICIPATION EN GROUPE

Établissements scolaires 2nd degré

Groupes de structures associatives

Le dispositif d'organisation de la venue d'un groupe est un service gratuit, proposé par l'Association Grand Écran.

- **La place de cinéma est à 4 €** par participant, accompagnants exonérés, avec un minimum de 10 participants payants (soit un minimum de facturation de 40 €).
- **Dans les salles de cinéma d'Aubenas, les classes de collèges et de lycées ne voyant qu'1 seul film, seront accueillies prioritairement sur des séances entre 8h et 13h.**
- **Les classes ayant plusieurs séances pourront se positionner le matin et l'après-midi.**

Votre inscription

La fiche d'inscription correspond à des souhaits de projection et/ou de rencontres avec des professionnels auxquels nous faisons notre maximum pour répondre de manière positive. Le planning officiel de votre venue et votre programme vous sont ensuite envoyés par mail.

Paiement par Pass Région ou Pass Culture : A indiquer clairement sur votre fiche d'inscription.

- Le paiement par carte Pass' Région implique une participation financière de 1 euro par place. Un code par séance est alors généré. La validation des cartes est à effectuer depuis l'établissement au moins 2 jours ouvrés avant la venue (temps de validation requis sur le serveur du Conseil Régional).
- Pour un paiement avec la part collective du Pass Culture, merci de contacter directement Véronique Borge (04 75 89 04 54 ou 06 99 18 05 72) afin de créer les événements sur la plateforme Adage.
-

Lors de l'inscription il est important de nous spécifier la participation de personnes à mobilité réduite afin de ne pas planifier la séance dans une séance non accessible.

- Taux d'encadrement permettant l'exonération :
1 pour 12 en classes de lycées et collège
1 pour 15 pour les groupes adultes
(Sont exempts de ces taux d'encadrement les groupes avec personnes en situation de handicap)

Le jour de votre venue

- ✓ Le rassemblement du groupe se fera prioritairement devant l'entrée du cinéma. Le responsable du groupe doit alors **se présenter au bénévole accueil groupes** avant de faire avancer ses participants.
- ✓ Nous vous demandons d'arriver au moins **30 minutes avant l'heure de la séance** afin d'avoir le temps de compter les entrées et surtout de s'installer en salle avant les autres spectateurs. (Excepté si vous participez à plusieurs séances dans la journée et que vous vous êtes déjà signalé à l'accueil des groupes).

- ✓ Si 5 minutes avant le début de la séance, le responsable du groupe inscrit n'est pas arrivé (ou n'a pas communiqué le nombre précis de ses participants auprès de l'organisation dont tous les numéros de téléphone figurent sur leur programme personnalisé), nous annulerons la participation du groupe et les places réservées seront remises en vente pour le public.
- ✓ Nous rappelons que les professeurs et encadrants restent responsables de leurs participants en toutes circonstances.
- ✓ Nous incitons les professeurs à récupérer les portables de leurs élèves ou à s'assurer de leur extinction avant l'entrée en salle.
- ✓ Vous recevrez une facture postérieurement à votre venue, qui sera établie au réel des présents en salle. Merci de préciser sur votre fiche d'inscription si la facture est à déposer sur Chorus.

Les co présidents de l'Association, Estelle Morfin et Sébastien Gayet

La directrice de la Maison de l'image, Cathy Géry

La responsable Accueil des groupes, Véronique Borge